



Paris, le 30 avril 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Minima à 1000 € : On se moque des retraités agricoles !

Une retraite minimum à 1 000 € mais seulement pour ceux qui partiront à compter de 2020 ! La FNSEA prend acte de l'engagement du Chef de l'Etat. Mais la nouvelle choque profondément les 1,3 million de retraités agricoles dont les pensions sont parmi les plus faibles en France (760 € par mois lorsque la retraite moyenne des français atteint 1 380 € par mois).

A la veille de la prise de parole du Président de la République sur le pouvoir d'achat, la FNSEA et sa section des anciens exploitants, avaient pris soin d'alerter les Pouvoirs publics sur l'urgence d'apporter une bouffée d'air aux anciens agriculteurs.

L'annonce du Président de la République n'est clairement pas à la hauteur !

L'objectif de revalorisation des retraites à 85 % du SMIC est une urgence pour l'ensemble des retraités actuels et à venir de la métropole et d'Outre-mer. La section des Anciens de la FNSEA demande à tous ses adhérents d'aller à la rencontre des Préfets et des parlementaires pour marteler cette urgence de revalorisation immédiate des retraites à 85 % du SMIC.

Pour aborder au mieux la future réforme des retraites, il est nécessaire de poser dès à présent le principe de minima de pensions en agriculture équivalents à ceux des autres régimes. Pour l'ensemble des retraités actuels et à venir ! Le maintien du Pacte social entre les générations est à ce prix !

Contact presse :

FNSEA : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - marion.fournier@fnsea.fr